

Nations Unies
Commission économique pour l'Europe

Rapport de la Conférence des statisticiens européens

Soixante et unième réunion plénière
Genève, 10-12 juin 2013



Nations Unies • Genève, 2013

Merci de recycler 



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ECE/CES/85

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1
A. Participation.....	1
B. Ordre du jour et procédure.....	1
C. Déclarations liminaires.....	1
II. Questions découlant pour la Conférence des statisticiens européens de la session de 2013 de la Commission économique pour l'Europe et la Commission de statistique de l'ONU.....	1
A. Soixante-cinquième session de la Commission économique pour l'Europe.....	1
B. Quarante-quatrième session de la Commission de statistique de l'ONU.....	2
III. Difficultés liées à la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et à la mesure du développement durable dans le prolongement de la Conférence Rio+20.....	3
A. Introduction.....	3
B. Première séance: Mesurer le développement durable dans le prolongement de la Conférence Rio+20.....	3
C. Deuxième séance: Principaux défis concernant la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale.....	5
D. Conclusions et recommandations concernant les travaux futurs.....	6
IV. Difficultés rencontrées pour donner accès aux microdonnées à des fins de recherche.....	7
A. Introduction.....	7
B. Première séance: Éléments moteurs de l'accès aux microdonnées.....	7
C. Deuxième séance: Comment les bureaux de statistique nationaux devraient-ils réagir, en passant du souci d'éviter les risques à la gestion des risques?.....	8
D. Conclusions et recommandations concernant les travaux futurs.....	9
V. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques.....	10
VI. Rapports, directives, recommandations et autres documents élaborés sous les auspices de la Conférence.....	11
A. Cadre conceptuel et indicateurs proposés pour mesurer le développement durable.....	11
B. Rapport faisant le point sur la mesure du capital humain.....	13
C. Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps.....	13
VII. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe.....	14
A. Statistiques de la pauvreté.....	14
B. Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence.....	15

VIII.	Programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe	16
A.	Rapports du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence, et Programme statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe pour 2013.....	16
B.	Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la CEE pour 2014-2015	16
IX.	Choix des thèmes des séminaires à organiser dans le cadre de la réunion plénière de la Conférence en 2014.....	17
A.	Quelle utilité revêt la statistique officielle et comment faire comprendre cette utilité	17
B.	Statistiques relatives aux migrations	17
X.	Élection du Bureau de la Conférence des statisticiens européens	17
XI.	Questions diverses	18

I. Introduction

A. Participation

1. La Conférence des statisticiens européens a tenu sa soixante et unième réunion plénière à Genève, du lundi 10 juin au mercredi 12 juin 2013. Des représentants des pays suivants y ont participé: Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Mongolie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

2. Étaient aussi représentés à la Conférence la Commission européenne (Eurostat), l'Association européenne de libre-échange (AELE), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), la Division de statistique de l'ONU, le Fonds monétaire international (FMI), International Services Trade Information Agency; l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Université de Londres.

B. Ordre du jour et procédure

3. L'ordre du jour provisoire (ECE/CES/84 et Add.1) a été adopté.

C. Déclarations liminaires

4. M^{me} I. Krizman, Vice-Présidente du Bureau de la Conférence, a présidé la Conférence. Elle a déclaré la réunion ouverte et a souhaité la bienvenue aux participants. M. S. Alkalaj, Secrétaire exécutif de la Commission des Nations Unies pour l'Europe (CEE), a fait une déclaration liminaire. Il s'est félicité de la contribution opportune que la Conférence apporte à l'élaboration du programme du développement pour l'après-2015 et à l'établissement des objectifs mondiaux du développement durable.

II. Questions découlant pour la Conférence des statisticiens européens de la session de 2013 de la Commission économique pour l'Europe et la Commission de statistique de l'ONU

A. Soixante-cinquième session de la Commission économique pour l'Europe

Documentation: ECE/CES/2013/1.

5. Les résultats de l'examen des travaux de la CEE, y compris ceux du sous-programme statistique, ont été présentés à la Conférence pour information.

6. Les pays membres de la CEE ont exprimé leur ferme appui au travail accompli par la Conférence des statisticiens européens et par la Division de statistique de l'ONU durant l'examen. La manière dont la Conférence et ses organes subsidiaires menaient leurs travaux a été considérée comme un bon exemple de la coopération efficace avec les autres organisations internationales actives dans le domaine de la statistique. L'examen avait conclu que la Conférence des statisticiens européens menait ses travaux avec efficacité et produisait des résultats concrets présentant une valeur ajoutée claire, sous forme notamment de principes méthodologiques, de recommandations, de directives et de bases de données. Il a été noté que les travaux de la Conférence attiraient un financement additionnel, venant y compris de l'extérieur de la région de la CEE.

7. L'examen a recommandé que le sous-programme statistique de la CEE continue de mettre en œuvre les mandats existants sous la direction générale de la Conférence des statisticiens européens et du Comité exécutif de la CEE, et qu'elle poursuive sa bonne coopération avec les organisations partenaires comme Eurostat, le CIS-STAT, l'OCDE, la Banque mondiale et le FMI. Une attention particulière devrait être accordée aux travaux de mesure du développement durable. Le sous-programme devrait poursuivre ses activités de renforcement des capacités financés par des ressources extrabudgétaires et qui bénéficient particulièrement aux pays de la région de la CEE.

1. Décisions prises par la Conférence

8. La Conférence a accueilli favorablement les conclusions de l'examen de la CEE et s'est félicitée de l'appui apporté aux travaux de la Conférence des statisticiens européens et de la Division de statistique de la CEE. La Conférence a demandé au Bureau de la Conférence d'examiner les *Règles et procédures régissant les travaux de la Conférence des statisticiens européens et de son Bureau* à la lumière des nouvelles *Directives du Comité exécutif relatives aux procédures et pratiques à l'intention des organes de la CEE*.

B. Quarante-quatrième session de la Commission de statistique de l'ONU

9. M. S. Schweinfest, de la Division de statistique de l'ONU, a informé la Conférence des décisions de la session 2013 de la Division de statistique de l'ONU qui ont une incidence sur les travaux de la Conférence:

a) La Commission de statistique de l'ONU, un organe subsidiaire du Conseil économique et social (ECOSOC), a adopté le préambule révisé des principes fondamentaux de la statistique officielle à sa réunion tenue du 26 février au 1^{er} mars 2013. En juillet 2013, l'ECOSOC a approuvé les Principes fondamentaux de la statistique officielle et les a recommandés à l'approbation de l'Assemblée générale;

b) La Commission de statistique de l'ONU a reconnu l'importance d'intégrer des informations géospatiales aux statistiques afin d'éclairer la prise de décisions en matière de politiques, y compris au niveau sous-national. Elle a apporté un ferme appui à l'attribution de dates et de lieux aux données sociales, économiques et environnementales afin d'enrichir et d'optimiser les potentialités de l'information statistique. Un groupe d'experts composé de statisticiens et de spécialistes de l'information géospatiale sera mis sur pied;

c) À la demande de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20), la Commission de statistique de l'ONU a mis sur pied un groupe des amis de la présidence chargé d'établir un programme de travail portant sur la définition d'indicateurs de progrès plus généraux. Les travaux seront fondés sur l'évaluation de pratiques nationales, régionales et internationales retenues dans le domaine. Les amis de la présidence devraient dialoguer activement avec les organismes

des Nations Unies et les décideurs, afin de veiller à ce que des méthodes de mesure statistique solidement charpentées soient intégrées dès le départ aux préparatifs du programme de développement pour l'après-2015. Les amis de la présidence feront rapport sur les résultats préliminaires de leurs travaux à la session 2014 de la Commission de statistique de l'ONU. Ils entendent travailler d'une manière ouverte et transparente. Les pays de la région de la CEE sont bien représentés au sein du groupe.

10. La Division de statistique de l'ONU s'est félicitée de l'étroite coopération entre la Conférence des statisticiens européens et son secrétariat pour appuyer le développement de la statistique tant sur le plan mondial que dans la région de la CEE.

III. Difficultés liées à la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et à la mesure du développement durable dans le prolongement de la Conférence Rio+20

A. Introduction

11. Le séminaire a été organisé par les Pays-Bas, la Suisse et la Slovénie. M^{me} H. Imbens (Pays-Bas) a présidé le séminaire. Dans ses observations liminaires, elle a parlé des conséquences pour la communauté statistique de deux faits nouveaux internationaux importants: l'attention croissante accordée par les décideurs au développement durable dans le prolongement de la Conférence Rio+20 et l'adoption du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) par la Commission de statistique de l'ONU en février 2012.

B. Première séance: Mesurer le développement durable dans le prolongement de la Conférence Rio+20

Documentation: ECE/CES/2013/21, 22, 26, 42, 43.

12. La séance a été organisée par M. F. Baumgartner (Suisse). Des documents ont été présentés par l'Allemagne, la CEE, Eurostat, la France et la Pologne.

13. La séance a débattu de la manière dont la statistique officielle pourrait contribuer à la définition des objectifs du développement durable et des cibles et indicateurs y relatifs, et a examiné les rôles des statisticiens et des décideurs dans ce processus.

14. L'Ambassadeur Gerber, le Représentant spécial suisse pour le développement durable et le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, a fait un exposé liminaire. Il a souligné la nécessité d'avoir une idée claire des défis et problèmes à surmonter pour pouvoir mettre au point des mesures cohérentes du développement durable. M. Gerber a fait observer que le suivi et l'établissement de rapports constitueront des caractéristiques cruciales du cadre pour l'après-2015. La statistique officielle devra prendre part dès que possible au processus de définition des objectifs du développement durable et des indicateurs y relatifs pour veiller à ce que les nouveaux objectifs soient fixés d'une manière qui en permette le suivi. La communauté statistique peut indiquer aux décideurs quels données et indicateurs existent déjà, comment ils peuvent être utilisés et dans quels domaines le renforcement des capacités est nécessaire.

15. M. Gerber a souligné le fait que la mesure du développement durable doit être fondée sur les travaux de l'Équipe spéciale CEE/OCDE/Eurostat. Il conviendrait de tirer des enseignements de la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs

du Millénaire pour le développement. Les règles d'indépendance, de transparence et de neutralité, qui s'appliquent au travail statistique, peuvent contribuer à une bonne gouvernance du développement durable.

16. L'organisateur de la séance a souligné qu'une répartition claire des rôles et des responsabilités entre les statisticiens et les autres parties prenantes dans la mesure du développement durable est importante pour garantir la qualité des données et l'indépendance des bureaux de statistique nationaux. Fonder la mesure sur un cadre conceptuel rationnel peut assurer la pérennité, éviter le parti pris politique, aider à identifier les problèmes et à mettre en lumière les lacunes dans les données et la méthodologie statistiques.

17. Mesurer les effets transfrontières du développement durable est une préoccupation croissante. La communauté statistique doit définir des priorités pour combler les lacunes et mettre au point des méthodes permettant de fournir des informations pertinentes à cet égard.

18. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat:

a) La coordination des différentes initiatives internationales relatives à la mesure du développement durable revêt une très grande importance, et toutes les possibilités qui existent devraient être mises à profit pour atteindre cet objectif;

b) Des mesures urgentes sont nécessaires pour établir des liens solides entre les décideurs et la communauté statistique dans la définition des objectifs du développement durable;

c) La coopération internationale est importante pour harmoniser les pratiques des pays en matière de mesure du développement durable et pour améliorer la comparabilité des données. En même temps, les différentes priorités dans le domaine des politiques et les circonstances nationales limitent les possibilités de mieux harmoniser les approches;

d) Le dialogue entre la statistique officielle et les décideurs doit être transparent et équilibré. La définition de cibles et de valeurs constitue une tâche normative. Les statisticiens peuvent fournir des avis sur le fait de savoir si les cibles proposées sont mesurables ou non, et sur les indicateurs à utiliser. Toutefois, le processus est organisé de différentes manières dans les pays et les pratiques peuvent être différentes;

e) La poursuite des travaux sur les indicateurs du développement durable devrait s'appuyer sur les initiatives internationales existantes et les séries de données disponibles. La statistique officielle doit examiner la manière de traiter avec les producteurs de données et d'indicateurs relatifs au développement durable qui pourraient venir de l'extérieur du système statistique;

f) Souvent, le problème n'est pas tellement le déficit de données, mais plutôt une meilleure communication de la riche série de données statistiques disponibles dans de nombreux pays. Dans le domaine de la communication, un bon équilibre doit être trouvé entre les détails contenus dans les données et la transmission de messages clairs à des destinataires très divers;

g) Le défi consiste à mesurer le développement durable à différents niveaux – international, national et régional/sous-régional – et les interrelations entre ces niveaux. Les travaux sur la dimension mondiale de la durabilité et sur les effets transfrontières devraient se poursuivre, en accordant une attention particulière aux aspects sociaux et environnementaux;

h) Les recommandations de l'Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE sur la mesure du développement durable constituent une étape majeure vers l'harmonisation des divers approches et indicateurs qu'utilisaient déjà les pays et les organisations. Le travail est un exemple fructueux de coopération internationale. Il est important de faire mieux connaître les recommandations et veiller à en assurer une utilisation effective.

C. Deuxième séance: Principaux défis concernant la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale

Documentation: ECE/CES/2013/23 à 25, 45 à 48.

19. La séance a été organisée par M^{me} M. Suvorov (Slovénie). Des documents ont été présentés par l'Australie, l'Azerbaïdjan, le Mexique, l'OCDE, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et un document conjoint a été présenté par la Suède et l'Australie.

20. La session a débattu des éléments moteurs clés de la mise en œuvre du SCEE, des facteurs clés qui peuvent y contribuer et de la manière d'y apporter un appui dans les pays grâce à la coopération internationale.

21. Dans son exposé liminaire, M. P. Harper (Australie) a souligné le rôle du SCEE en tant que norme de mesure pour les interactions entre l'environnement et l'économie. Il a souligné que les bureaux de statistique nationaux devraient donner l'exemple en appliquant une comptabilité économique et environnementale. Il s'agit notamment pour eux d'améliorer la communication et de conclure des accords avec les organismes qui fournissent les données de base aux fins de la comptabilité, tels que les organismes et les ministères chargés de l'environnement. M. Harper a souligné le fait que l'introduction du SCEE devrait être un processus à long terme, devant être mis en œuvre de façon souple et par étapes, en prenant en considération le niveau de développement statistique de chaque pays et les besoins stratégiques de celui-ci.

22. Une mise en œuvre réussie au niveau mondial du SCEE dépendra de l'appui que la communauté internationale apportera au système.

23. L'organisateur de la séance a mis l'accent sur le fait que la mise en œuvre du SCEE devrait être un processus régi par la demande. Les facteurs de réussite dans la mise en œuvre sont une demande claire, une bonne communication et une bonne coopération, des données de base fiables, des priorités bien définies et une bonne communication des résultats. La coopération est importante tant au niveau national qu'international. Le SCEE peut être utilisé comme cadre pour différentes séries d'indicateurs, y compris pour ceux de la croissance verte et du développement durable.

24. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat:

a) La mise en œuvre du SCEE constitue une des plus importantes tâches dans le domaine des statistiques de l'environnement. En dépit des nombreux défis, le SCEE devrait être considéré comme une source de possibilités plutôt que comme un fardeau;

b) De nombreux participants ont mis l'accent sur la nécessité d'une mise en œuvre progressive et sur la réutilisation des données existantes, compte tenu des contraintes financières actuelles. Le SCEE fournit un cadre permettant d'ajouter de la valeur en organisant les données économiques et de l'environnement existantes. Des données de base fiables sur l'environnement constituent une condition préalable du succès de la mise en œuvre du SCEE;

c) Le plaidoyer au niveau des gouvernements, du secteur privé, de la communauté universitaire et du grand public est très important pour mobiliser un appui à la mise en œuvre du SCEE. Les bureaux de statistique devraient accorder une grande attention

à une bonne communication, expliquer comment le SCEE peut être utilisé pour la prise de décisions et l'analyse environnementale, et orienter les utilisateurs dans cette importante source de données;

d) L'échange de données entre pays sur la mise en œuvre du SCEE est nécessaire. Pour aider à la mise en œuvre du SCEE dans la pratique, il serait important d'examiner les échecs de la même manière que cela est fait pour le partage des bonnes pratiques;

e) Une solide coordination internationale s'impose pour aider les pays à mettre en œuvre le SCEE. Les organisations internationales peuvent aider en fournissant des avis d'expert, de la formation, de l'assistance technique, en élaborant des directives et des manuels et par un plaidoyer sans relâche;

f) Les bureaux de statistique devraient explorer la possibilité de mettre en œuvre et d'utiliser les extensions du SCEE, tels que la comptabilité des écosystèmes;

g) Améliorer la pertinence des statistiques de l'environnement constitue une autre tâche importante. Un exemple intéressant à cet égard est le doute entourant les émissions de CO₂ comme c'est présentement le cas aux Pays-Bas.

D. Conclusions et recommandations concernant les travaux futurs

1. Décisions prises par la Conférence

25. La Conférence a convenu des mesures de suivi ci-après:

a) Établir une claire relation entre les statisticiens et les décideurs en matière de mesure du développement durable. Saisir à cette fin les possibilités qui existent, comme par exemple les travaux du Groupe de travail ouvert des Nations Unies sur les objectifs du développement durable et du groupe des amis de la présidence de la Conférence des statisticiens des Nations Unies sur l'élargissement des mesures du progrès;

b) Élaborer une stratégie de mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE sur la mesure du développement durable et établir un guide pratique sur la façon de mettre en œuvre les recommandations;

c) Poursuivre le travail méthodologique sur la mesure des effets mondiaux et transfrontières liés au développement durable, sur celle du capital humain et social, et du développement durable aux niveaux régional et sous-national. Ce travail pourrait être entrepris par une équipe spéciale chargée de cette tâche;

d) Renforcer la gouvernance du SCEE et l'appui à la mise en œuvre du Système, en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU et en tenant compte des circonstances nationales et régionales;

e) Mettre en place des mécanismes de partage des bonnes pratiques et d'échange des données d'expérience en matière de mise en œuvre du SCEE.

26. La Conférence a demandé au secrétariat et au Bureau de la Conférence de donner suite aux différentes questions abordées au cours du séminaire. À sa prochaine réunion, le Bureau de la Conférence débattrait de la façon de mettre en œuvre les actions de suivi proposées.

IV. Difficultés rencontrées pour donner accès aux microdonnées à des fins de recherche

A. Introduction

27. Le séminaire a été organisé par la Slovénie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Dans ses observations liminaires, la Présidente du séminaire, M^{me} I. Krizman de la Slovénie, a présenté les faits nouveaux survenus dans ce domaine depuis le premier séminaire sur l'accès aux microdonnées organisé en 2003. Les approches permettant d'accéder aux microdonnées sont passées du souci d'éviter les risques à la gestion des risques, avec de nombreuses organisations publiant de nouveaux produits et services liés aux microdonnées. La demande d'accès aux microdonnées est croissante, mais les ressources sont limitées, de sorte que la collaboration internationale est nécessaire pour trouver des solutions efficaces et novatrices dans le cadre de la modernisation statistique.

B. Première séance: Éléments moteurs de l'accès aux microdonnées

Documentation: ECE/CES/2013/27, 28, 32, 33, 35, 41.

28. La séance a été organisée par M^{me} K. Wallman (États-Unis). Des documents ont été présentés par l'Australie, l'Estonie, la Finlande, le Royaume-Uni, Eurostat et l'OCDE.

29. La session a examiné l'évolution des besoins des utilisateurs en matière d'accès aux microdonnées: qui sont les utilisateurs principaux des microdonnées et qu'est-ce qui motive les besoins croissants en matière d'accès aux microdonnées?

30. Au nombre des questions essentielles recensées par l'organisateur de la séance figuraient la nécessité de trouver un équilibre entre la demande de microdonnées et les préoccupations relatives à la protection de la vie privée des individus et des données des entreprises. De nouveaux phénomènes, tels les «données massives» et les «données en libre accès», de nouvelles solutions technologiques, l'intégration croissante de séries de microdonnées et l'intérêt croissant que les organisations internationales portaient aux microdonnées, ont été tous considérés comme des éléments moteurs importants qui justifiaient l'adoption de nouvelles approches à l'accès aux microdonnées. L'accès transfrontière aux microdonnées constitue une difficulté particulière. Même si certaines organisations internationales promeuvent ce processus, l'amélioration du cadre juridique reste nécessaire et il reste aussi à trouver un accord sur les sanctions à appliquer en cas de non-respect de la confidentialité.

31. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat:

a) Il est nécessaire de partager les idées et les bonnes pratiques dans ce domaine. En même temps, il n'est pas facile d'élaborer une approche internationale harmonisée, parce que les conditions juridiques prescrites diffèrent d'un pays à l'autre;

b) Fournir un accès aux microdonnées peut renforcer la réputation des organismes statistiques auprès des chercheurs. Cela peut accroître la valeur de la statistique pour la société, les chercheurs disposant souvent des connaissances et des outils leur permettant de produire des analyses utiles fondées sur les microdonnées. Les réactions des utilisateurs peuvent aider à améliorer la qualité des microdonnées;

c) Le concept de «données libres d'accès» et la possibilité pour les chercheurs d'intégrer différentes séries de microdonnées tirées des statistiques officielles et du secteur privé est considéré à la fois comme attrayant et risqué;

d) Il existe une demande croissante de microdonnées pour la prise de décisions stratégiques dans des domaines tels que la productivité, la compétitivité et la répartition des revenus;

e) Demander le consentement préalable des répondants peut faciliter la mise des microdonnées à la disposition des chercheurs dans certains pays;

f) Les coûts de fourniture de l'accès aux microdonnées peuvent constituer un obstacle majeur;

g) Les produits et services liés aux microdonnées devraient être adaptés aux besoins différents des différents groupes d'utilisateurs;

h) Des séries de microdonnées intégrées soulèvent de nouvelles difficultés quant à la préservation de la confidentialité. On ne voit pas encore clairement comment parvenir à assurer de la qualité aux séries de microdonnées intégrées;

i) Des métadonnées de bonne qualité sont essentielles pour permettre aux utilisateurs de bien comprendre les données.

32. L'organisateur de la séance a évoqué les points suivants dans sa conclusion:

a) Établir un équilibre entre les attentes des utilisateurs et les préoccupations des répondants constitue la clef du succès;

b) La confiance est une condition préalable nécessaire mais pas suffisante pour l'échange de microdonnées entre les organismes statistiques, des mécanismes de coopération pertinents devant être mis en place progressivement;

c) Les cadres juridiques sont importants. Ils doivent être définis à l'avance. Une certaine harmonisation peut être possible, en particulier au sein de l'Union européenne;

d) Une terminologie commune, une bonne documentation et des normes de métadonnées constituent des conditions préalables essentielles pour une collaboration et un échange de bonnes pratiques efficaces dans le domaine de l'accès aux microdonnées;

e) Les questions relatives à l'accès aux microdonnées varient d'un pays à l'autre et d'un utilisateur à l'autre: il n'existe pas de solution unique pour tous les cas;

f) La société sait de plus en plus se servir d'un ordinateur, mais ne sait pas nécessairement se servir des statistiques. Les statisticiens doivent aider les utilisateurs au moyen d'une bonne documentation, y compris sur les microdonnées;

g) La transparence concernant l'accès aux microdonnées, la disponibilité de celles-ci, les processus et cadres juridiques y relatifs est essentielle.

C. Deuxième séance: Comment les bureaux de statistique nationaux devraient-ils réagir, en passant du souci d'éviter les risques à la gestion des risques?

Documentation: ECE/CES/2013/29 à 31, 36 à 40.

33. La séance a été organisée par M. C. Lynch (Nouvelle-Zélande). Des documents ont été présentés par l'Australie, l'Azerbaïdjan, le Brésil, le Canada, le Danemark, l'Italie, le Mexique et les Pays-Bas.

34. La séance s'est attachée à repenser les services liés aux microdonnées dans le cadre de la stratégie commerciale des bureaux de statistique nationaux.

35. L'organisateur de la séance a estimé que les chercheurs allaient probablement être plus intéressés à trouver des réponses à des questions de recherche qu'à accéder à des microdonnées en tant que telles. Faire des chercheurs des partenaires actifs dans la gestion des risques pourrait être utile, en particulier compte tenu du fait que ceux-ci acquièrent plus de connaissances et d'expérience en utilisant des microdonnées dans leur travail. La mise au point d'un cadre standard d'analyse des risques pourrait offrir l'occasion d'une collaboration entre organisations.

36. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat:

a) La nécessité de rationaliser les différentes activités et initiatives des organisations internationales relatives à la fourniture de l'accès aux microdonnées;

b) La nécessité de travailler plus avant sur une terminologie commune;

c) L'idée a été avancée que les risques pourraient être réduits en demandant aux établissements universitaires de veiller à la confidentialité des données auxquelles leurs chercheurs avaient accès. Toutefois, ceci peut ne pas être permis par les cadres juridiques existant dans certains pays. La difficulté, c'est comment appliquer les sanctions en cas de non-respect de la confidentialité;

d) Les approches à la gestion des risques doivent tenir compte des circonstances propres à chaque pays;

e) Les chercheurs peuvent être une ressource additionnelle utile pour l'analyse et l'exploitation des possibilités qu'offrent les données détenues par les organismes statistiques;

f) Les répondants, les chercheurs et les contribuables ont tous des intérêts différents. Les organismes nationaux de statistique se retrouvent au centre de ces trois groupes, essayant d'établir un équilibre entre leurs besoins. La collaboration internationale peut aider à trouver des solutions communes;

g) Plusieurs pays ont informé la Conférence de leurs pratiques et expériences nationales dans le domaine de l'accès aux microdonnées pour la gestion des risques. Un grand intérêt est apparu s'agissant de la mise au point de techniques pour la préservation de la confidentialité, telles que la «confidentialité instantanée», tout en accroissant au maximum la valeur statistique.

37. L'organisateur de la séance a dit dans sa conclusion que beaucoup de progrès avait été réalisé au cours des dernières années dans la recherche du bon équilibre entre les risques et les avantages découlant de l'accès aux microdonnées. Les chercheurs devraient participer au processus de gestion des données et l'accès aux microdonnées devenait de plus en plus un produit essentiel des organismes statistiques. Le recouvrement des coûts pour les services d'accès aux microdonnées reste une question ouverte, différentes approches étant exposées par différents pays.

D. Conclusions et recommandations concernant les travaux futurs

1. Décisions prises par la Conférence

38. La Conférence a conclu que la fourniture de l'accès aux microdonnées représentait un défi majeur pour tous les organismes statistiques. Si certaines considérations nationales demeurent, en particulier au sujet du cadre juridique, beaucoup de progrès a été accompli durant les dix dernières années dans la recherche de nouveaux moyens de fournir l'accès aux microdonnées à différents groupes d'utilisateurs.

39. La Conférence a convenu de prendre les mesures de suivi ci-après:
- a) Partager des données d'expérience entre les organismes statistiques en matière de gestion des relations avec les utilisateurs de microdonnées et d'amélioration de la transparence autour des processus d'accès aux microdonnées;
 - b) Élaborer une «liste de contrôle» des différentes étapes de la création systématique d'un système d'accès aux microdonnées;
 - c) Mettre à jour la section portant sur les bonnes pratiques dans la publication de 2007 intitulée *Principes et lignes directrices concernant la gestion de la confidentialité statistique et de l'accès aux microdonnées*;
 - d) Élaborer un cadre commun de l'évaluation des risques pour l'accès aux microdonnées;
 - e) Harmoniser la terminologie sur la base du glossaire élaboré par le Groupe d'experts de l'OCDE sur l'accès aux microdonnées;
 - f) Formuler des recommandations sur la gestion et la mesure de la qualité ainsi que sur des normes de métadonnées relatives à l'accès aux microdonnées de qualité;
 - g) Considérer le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques comme un véhicule de promotion du partage de solutions innovantes.
40. La Conférence s'est félicitée de la richesse des débats qui ont eu lieu au cours du séminaire et ont demandé au secrétariat et au Bureau de la Conférence de donner suite aux questions soulevées. À sa prochaine réunion, le Bureau de la Conférence débattrait de la façon de mettre en œuvre les actions de suivi proposées.

V. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques

Documentation: ECE/CES/2013/2, 20.

41. M. G. van der Veen (Pays-Bas), le Président du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques, a présenté le rapport annuel du Groupe, dans lequel celui-ci a mis l'accent sur les principales réalisations et les prochaines priorités. La nécessité d'associer les États membres et de mobiliser leur soutien a été soulignée.

42. La Conférence a exprimé sa satisfaction devant les progrès accomplis jusque-là, y compris la mise au point du Modèle générique d'informations statistiques et l'établissement d'un document sur les «données massives». L'importance des deux projets en cours du Groupe de haut niveau, «Cadres et normes pour une modernisation de la statistique» et «Architecture commune de la production statistique», a été soulignée.

1. Décisions prises par la Conférence

43. La Conférence a examiné et approuvé le rapport du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques, y compris les projets en cours, la nouvelle structure de gouvernance proposée pour les activités et les groupes dont la création est envisagée.

44. La Conférence a proposé ce qui suit comme priorités dans les activités de collaboration internationale en matière de modernisation de la production et des services statistiques:

- a) Faciliter l'utilisation de «données massives» par la statistique officielle;

- b) Questions juridiques et questions liées aux licences;
- c) Promouvoir une modernisation fondée sur des normes, en recueillant et en faisant connaître des expériences réussies ainsi que des études de cas d'échecs;
- d) Incorporation d'exemples existants d'échanges réussis de logiciel;
- e) Développer davantage l'inventaire mondial de normes statistiques, sur la base de l'approche proposée par le Mexique à la Commission de statistique de l'ONU. Ce faisant, il conviendrait de tenir compte de toutes les activités entreprises par le Comité de coordination des activités statistiques.

45. Les organismes statistiques nationaux et internationaux ont été invités à apporter leur appui au programme de travail du Groupe de haut niveau et à engager des ressources pour sa mise en œuvre. Plusieurs pays ont exprimé leur souhait d'être associés aux activités du programme. La Conférence a demandé au secrétariat d'explorer les modalités par lesquelles les pays pourraient apporter leur appui.

VI. Rapports, directives, recommandations et autres documents élaborés sous les auspices de la Conférence

A. Cadre conceptuel et indicateurs proposés pour mesurer le développement durable

Documentation: ECE/CES/2013/4, Add.1.

46. La Conférence a examiné les *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur la mesure du développement durable* (avec le titre provisoire de: *Cadre et indicateurs proposés pour mesurer le développement durable*) établi par l'Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE sur la mesure du développement durable. Avant la réunion plénière de la Conférence, le secrétariat a procédé à une consultation par voie électronique des membres de la Conférence sur les Recommandations. Tous les pays et organisations qui ont répondu ont apporté leur soutien aux Recommandations. Plusieurs pays et organisations ont fait des propositions d'amélioration du texte. Celles-ci ont été prises en considération dans une version mise à jour des Recommandations, qui a été soumise à la Conférence.

47. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat:

a) Les Recommandations ont été considérées comme importantes pour combler le fossé entre décideurs et statisticiens. Le document souligne le rôle des bureaux de statistique dans la mesure du développement durable et dans la fourniture d'un appui en matière de suivi des politiques de développement durable;

b) Les Recommandations constituent une contribution faite au bon moment au processus d'établissement des objectifs du développement durable, étant donné qu'elles peuvent aider à définir les cibles et indicateurs permettant de mesurer ces objectifs. Des actions de diffusion et de communication devraient être entreprises pour que suffisamment d'attention soit accordée au processus des objectifs du développement durable;

c) Les Recommandations ont été considérées comme un pas en avant dans l'harmonisation de la mesure du développement durable. La souplesse qui caractérise les Recommandations et qui permet de prendre en compte les différents besoins nationaux a été bien accueillie. En particulier, la Conférence a noté que les circonstances prévalant dans les pays en développement pouvaient différer de celles qui prévalaient dans les pays développés. Les Recommandations permettent de tenir compte des circonstances nationales, tout en se souciant de la comparabilité au niveau international;

d) Il serait utile de mettre au point des indicateurs de risque liés à la durabilité, notamment sur les risques financiers;

e) Certains pays ont demandé des indicateurs plus détaillés dans des domaines particuliers, comme l'énergie;

f) Le document devrait transmettre le point de vue selon lequel la croissance économique peut être réalisée en même temps que le développement, et qu'il n'existe pas de contradiction inhérente entre croissance économique et développement durable.

48. La Conférence a apporté son appui aux *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur la mesure du développement durable* et a encouragé les pays à les mettre en œuvre.

1. Décisions prises par la Conférence

49. La Conférence a approuvé les *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur la mesure du développement durable*, sous réserve des amendements suivants:

a) L'appellation du type d'indicateurs «déterminants de la politique» sera remplacée par «déterminants pertinents de la politique»;

b) L'expression «ressources autres qu'énergétiques» sera remplacée par une expression en harmonie avec le SCEE.

50. La Conférence a demandé au Bureau de la Conférence d'examiner les résultats de la consultation, en particulier les propositions concernant des travaux futurs telles qu'exposées dans la section VI du document ECE/CES/2013/4/Add.1, et de se prononcer sur de prochaines possibles étapes comme:

a) Élaborer une stratégie pour la mise en œuvre des Recommandations de l'Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE sur la mesure du développement durable; envisager la façon d'étendre ces travaux à un cadre international plus large;

b) Des tests pilotes de séries d'indicateurs dans un échantillon de pays. L'Italie et l'Australie se sont proposées pour tester les indicateurs;

c) Élaborer des lignes directrices pratiques pour la mise en œuvre des séries d'indicateurs du développement durable;

d) Établir des liens entre les séries d'indicateurs relatifs aux objectifs, cibles et indicateurs du développement durable/ajuster ces objectifs, cibles et indicateurs, lorsqu'ils auront été définis;

e) Poursuivre les travaux sur les effets transfrontières dans le cadre du développement durable, sur les aspects liés à la distribution et sur la mesure des risques;

f) Entreprendre des activités de promotion et de communication pour faire largement connaître les Recommandations parmi les décideurs et les statisticiens, et aussi dans d'autres régions;

g) Veiller à ce que les participants au processus des objectifs du développement durable, y compris le groupe des amis de la présidence de la Conférence des statisticiens européens, soient informés des Recommandations de l'Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE sur la mesure du développement durable.

B. Rapport faisant le point sur la mesure du capital humain

Documentation: ECE/CES/2013/5, Add.1 à 3.

51. Le rapport faisant le point sur la mesure du développement humain a été présenté à la Conférence. L'OCDE et un groupe d'experts dirigé par la Nouvelle-Zélande ont établi le rapport en tant que suite donnée au séminaire de 2011 de la Conférence sur la mesure du capital humain. Le rapport contient des recommandations tendant à améliorer davantage la mesure du capital humain, notamment par la mise sur pied d'un groupe chargé de construire des comptes satellites expérimentaux pour le capital humain. Une consultation électronique concernant le document a été réalisée avant la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens de 2013. Tous les pays qui ont répondu ont apporté leur appui au rapport de la Conférence des statisticiens européens, et en ont reconnu l'utilité pour les travaux futurs.

1. Décisions prises par la Conférence

52. La Conférence a approuvé le rapport faisant le point sur la mesure du capital humain.

53. La Conférence a approuvé le mandat de l'Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE sur la mesure du capital humain (ECE/CES/2013/5/Add.3). Les bureaux de statistique nationaux et les organisations internationales souhaitant participer aux travaux de l'Équipe spéciale doivent prendre contact avec le secrétariat de la CEE (courriel: andres.vikat@unece.org).

C. Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps

Documentation: ECE/CES/2013/6, Add.1 et 2.

54. La Conférence a examiné le projet de *Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps* établi par l'Équipe spéciale des enquêtes sur les budgets-temps, créée en novembre 2010. Une consultation électronique concernant le document a eu lieu auprès des membres de la Conférence des statisticiens européens avant la réunion plénière de la Conférence. Les observations des pays et organisations ont montré un large appui aux Directives; les pays et organisations ont formulé des propositions et suggestions tendant à remanier et clarifier le texte.

1. Décisions prises par la Conférence

55. La Conférence a accueilli favorablement le travail fait par l'Équipe spéciale des enquêtes sur les budgets-temps pour établir les Directives. La Conférence a demandé à l'Équipe spéciale d'établir un projet révisé prenant en compte les observations tirées de la consultation et de la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens, et de soumettre le projet à l'approbation de la réunion d'octobre 2013 du Bureau de la Conférence.

56. La Conférence a demandé au Bureau de la Conférence d'examiner les propositions concernant les travaux futurs, telles que reflétées dans les Directives, et les observations y relatives tirées de la consultation, pour décider des prochaines étapes.

VII. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe

A. Statistiques de la pauvreté

Documentation: ECE/CES/2013/7, Add.1 et 2.

57. La Conférence a examiné une description schématique du séminaire sur les statistiques de la pauvreté dont la tenue est prévue du 2 au 4 décembre 2013. La proposition d'organiser le séminaire résulte d'un examen approfondi des statistiques de la pauvreté auquel le Bureau de la Conférence a procédé en novembre 2012. Le séminaire devrait examiner la manière de s'attaquer aux nombreux problèmes et défis auxquels se heurte l'amélioration de la mesure de la pauvreté dans la région de la CEE.

58. Une consultation électronique portant sur les résultats de l'examen approfondi des statistiques de la pauvreté et sur le projet de description schématique a été réalisée avant la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens. Les pays et organisations qui ont répondu ont apporté un appui ferme à la tenue du séminaire et ont formulé des observations et des propositions relatives à l'organisation du séminaire.

59. L'objet du débat était de rechercher d'autres contributions de tous les membres de la Conférence des statisticiens européens pour la préparation du séminaire. Les propositions suivantes ont été faites durant le débat:

a) Le séminaire devrait examiner les approches existantes quant à la manière de mesurer la santé et la répartition des revenus en général, telles que les récents travaux de l'OCDE sur le revenu et la santé des ménages;

b) Il est important d'intégrer et de combiner les données provenant de différentes sources, en particulier dans le cadre de la mesure des aspects multidimensionnels de la pauvreté, qui fait l'objet d'une forte demande. Les priorités, avantages et inconvénients doivent être définis en ce qui concerne les différents besoins des utilisateurs en matière de mesure de la pauvreté et des inégalités;

c) Mesurer l'extrême pauvreté constitue un défi à relever. Le séminaire pourrait examiner la manière d'intégrer et fusionner différentes sources de données pour couvrir toute l'étendue de la répartition des revenus. Il pourrait aussi examiner l'amélioration de la mesure des revenus provenant de l'économie non observée;

d) Parmi les sujets additionnels proposés pour le séminaire figuraient: les outils pour la présentation de l'information sur la pauvreté (par exemple, des modèles de simulation et autres outils qui pourraient aider à comprendre les effets des décisions prises par les pouvoirs publics); comment établir une pondération pour les membres individuels d'un ménage lorsque l'on utilise les données relatives aux ménages; enfin, les expériences nationales dans l'application de cadres conceptuels de la mesure de la pauvreté;

e) La Fédération de Russie, la Pologne et l'Italie ont manifesté le souhait de faire des contributions lors du séminaire.

1. Décisions prises par la Conférence

60. La Conférence a approuvé les résultats de l'examen approfondi sur les statistiques de la pauvreté.

61. La Conférence a apporté son soutien à l'organisation du séminaire «La voie à suivre dans la mesure de la pauvreté» (2-4 décembre 2013, Genève), et a demandé au secrétariat de prendre en compte lors de la préparation du séminaire les observations reçues lors de la consultation électronique et celles émises durant le débat de la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens.

B. Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence

Documentation: ECE/CES/2013/8, Add.1 et 2, 9, Add.1 et 2, 10, Add.1 et 2.

62. La réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens a été informée des résultats des récents examens approfondis sur les statistiques bancaires, les statistiques de l'assurance et les statistiques financières, le vieillissement de la population et les activités politiques et autres activités communautaires, y compris celles des volontaires. Le Bureau a procédé aux examens approfondis sur les deux premiers sujets en novembre 2012 et sur le troisième en février 2013. Les résultats des examens approfondis ont été envoyés aux membres de la Conférence des statisticiens européens dans le cadre d'une consultation électronique. Tous les pays et organisations internationales qui ont répondu ont apporté leur appui aux résultats des examens.

63. La Conférence a pris note des principaux résultats des examens approfondis comme suit:

a) Statistiques bancaires, statistiques de l'assurance et statistiques financières: certes, il pourrait y avoir une possibilité d'apporter d'autres améliorations à l'harmonisation des concepts et méthodes, et au renforcement de la coopération entre les bureaux de statistique nationaux et les banques centrales, mais il n'existe actuellement aucune nécessité d'entamer de nouveaux travaux;

b) Vieillissement de la population: le Bureau de la Conférence a créé une Équipe spéciale des statistiques du vieillissement de la population pour améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la comparabilité des données statistiques à l'appui de la prise de décisions relatives au vieillissement de la population;

c) Activités politiques et autres activités communautaires, y compris celles des volontaires: le sujet a été inclus dans la liste des sujets possibles pour les séminaires de la Conférence des statisticiens européens. Celle-ci n'a pas retenu ce sujet pour les séminaires devant être organisés en 2014. Le sujet restera néanmoins sur la liste pour un possible futur séminaire.

1. Décisions prises par la Conférence

64. La réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens a approuvé les résultats des examens approfondis sur les statistiques bancaires, les statistiques de l'assurance et les statistiques financières, le vieillissement de la population et les activités politiques et autres activités communautaires, y compris celles des volontaires, en retenant les observations reçues lors des consultations électroniques.

VIII. Programme de travail du sous-programme statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe

A. Rapports du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence, et Programme statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe pour 2013

Documentation: ECE/CES/2013/11, Add.1, 12, 14, 18 et addenda.

65. La Conférence s'est félicitée du travail accompli par la Division de statistique de la CEE dans la mise en œuvre du Programme statistique pour 2012 et a examiné le Programme statistique de la CEE pour 2013.

66. La Conférence a pris note des rapports des réunions du Bureau de la Conférence, des rapports d'activité des équipes de spécialistes travaillant sous les auspices de la Conférence et des rapports des réunions d'experts.

67. M. W. Smith (Canada) a appelé l'attention de la Conférence sur les recommandations provisoires faites aux bureaux de statistique nationaux en ce qui concerne les principales orientations pour l'avenir relatives aux statistiques liées aux changements climatiques (ECE/CES/2013/11/Add.1).

68. M. M. Kaleta (Pologne) a présenté le recueil de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines et de formation à la Conférence pour information. Le recueil s'appuie sur des documents choisis du séminaire de la Conférence des statisticiens européens tenue en 2006 et des ateliers connexes abrités par l'ex-République yougoslave de Macédoine en 2008, par la CEE en 2010 et par la Hongrie en 2012.

1. Décisions prises par la Conférence

69. La Conférence a apporté son soutien aux travaux sur les statistiques liées aux changements climatiques, et a demandé aux membres de la Conférence des statisticiens européens d'examiner les recommandations provisoires (ECE/CES/2013/11/Add.1). Toutes observations éventuelles sont à envoyer au secrétariat de la CEE (courriel: anu.peltola@unece.org).

70. La Conférence a accueilli avec satisfaction le recueil de bonnes pratiques sur la gestion des ressources humaines et la formation publié par la CEE.

71. La Conférence a approuvé le rapport sur la mise en œuvre du Programme statistique pour 2012 (ECE/CES/2013/18) et du Programme statistique de la CEE pour 2013 (ECE/CES/2013/14), y compris la liste des réunions prévues (ECE/CES/2013/18/Add.1).

B. Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la CEE pour 2014-2015

Documentation: ECE/CES/2013/15 à 17.

72. La Conférence a examiné les documents concernant la planification statistique établis dans le cadre du cycle biennal de planification et d'établissement de rapports du Secrétariat des Nations Unies. Les documents avaient été approuvés par le Bureau de la Conférence lors de sa réunion des 5 et 6 février 2013.

1. Décisions prises par la Conférence

73. La Conférence a approuvé les documents ci-après du cycle biennal de planification et d'établissement de rapports du Secrétariat des Nations Unies: le Programme de travail pour 2014-2015 (ECE/CES/2013/15), le Programme des publications pour 2014-2015 (ECE/CES/2013/16) et le Plan d'évaluation biennale pour 2014-2015 (ECE/CES/2013/17).

IX. Choix des thèmes des séminaires à organiser dans le cadre de la réunion plénière de la Conférence en 2014

Documentation: ECE/CES/2013/13.

74. Compte tenu des résultats de l'enquête menée auprès des membres de la Conférence des statisticiens européens en avril-mai 2013 et de la recommandation formulée par le Bureau de la Conférence, les séminaires de la Conférence porteront en 2014 sur les thèmes suivants.

A. Quelle utilité revêt la statistique officielle et comment faire comprendre cette utilité

Organisateur du séminaire: Royaume-Uni

Organisateurs des séances: Suède et Eurostat

Contributions proposées par les pays ci-après: Australie, Danemark, France, Italie, Mexique, Pays-Bas, Suède, États-Unis (possibilité) et Eurostat.

B. Statistiques relatives aux migrations

Organisateur du séminaire: Mexique en collaboration avec la CEE

Organisateurs des séances: Norvège et Fédération de Russie (Division de statistique de l'ONU et CIS-STAT en tant que coorganisateur)

Contributions proposées par les pays ci-après: Danemark, Estonie, Finlande, Lituanie, Mexique, Norvège, République slovaque, Ukraine, États-Unis (possibilité), Eurostat et OCDE.

75. Les pays et organisations internationales sont invités à envoyer leurs propositions de contributions éventuelles aux séminaires au secrétariat de la CEE au plus tard à la fin du mois d'août 2013. Le Bureau de la Conférence examinera la possibilité de l'organisation de séminaires de la Conférence des statisticiens européens lors sa réunion d'octobre 2013.

X. Élection du Bureau de la Conférence des statisticiens européens

Documentation: ECE/CES/2013/19.

76. Conformément aux règles régissant les travaux de la Conférence, et sur la base de la proposition faite par M^{me} K. Wallman, la présidente sortante la plus ancienne de la Conférence, celle-ci a élu les membres ci-après du Bureau pour les mandats 2013-2014 et 2014-2015:

M. W. Smith (Canada) comme Président;

Et comme Vice-Présidents du Bureau:

M. B. Pink (Australie);

M. K. Pesendorfer (Autriche);

M^{me} M. Bruun (Finlande);

M. E. Sojo Garza-Aldape (Mexique);

M. B. Aydemir (Turquie);

M. O. Osaulenko (Ukraine);

M^{me} J. Matheson (Royaume-Uni).

XI. Questions diverses

77. La réunion plénière de la Conférence en 2014 aura lieu à Paris, pendant la semaine du 7 au 11 avril 2014, juste avant ou après la réunion du Comité des statistiques de l'OCDE.
